NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

54 N° 2 1927

L'Episcopat indigène

Pierre CHARLES (s.j.)

p. 129 - 136

https://www.nrt.be/en/articles/l-episcopat-indigene-3238

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

L'Épiscopat indigène

Nous avons eu l'immense joie et le grand honneur ici, à Louvain, de recevoir les nouveaux évêques chinois. Ceux qui n'ont pas été les témoins de cet accueil enthousiaste et si profondément catholique ne pourront que malaisément s'en faire une idée. Il faut avoir assisté à la réception officielle de l'Université, le 21 Décembre, dans le grand théâtre de l'Alhambra ; il faut avoir vu ces milliers de mains saluant les

nouveaux pasteurs de la Chine, entendu cette formidable clameur de notre jeunesse étudiante et surtout avoir reçu les confidences de nos vieux chrétiens pour comprendre que le voyage des évêques chinois dans nos pays fut une grâce insigne. De l'Annam on écrivait récemment : « En rédigeant ses deux Encycliques sur les missions, Rome a, il faut le reconnaître, composé le meilleur traité d'apologétique pour les pays d'Extrême-Orient (1) ». En ajoutant les actes aux paroles, Rome a, de plus, rendu à nos Occidentaux le sens de l'Église universelle et leur a enseigné cette fierté catholique, en face de laquelle l'orgueil nationaliste et le patriotisme cocardier font de plus en plus pauvre figure. N'est-ce pas le calendrier de l'Exposition missionnaire vaticane qui arborait intrépidement cette petite devise : « Aimer son pays, c'est humain ; aimer le monde entier, c'est divin » ? Il était grand temps, après la guerre fratricide et les dissensions haineuses qui nous tuent, de donner au monde cette belle leçon de foi et de charité, et de renouveler au XXe siècle, pour tous nos croyants, l'antique vision de Joppé.

La joie des catholiques, en recevant la bénédiction des évêques chinois, c'est de savoir, c'est de voir de leurs yeux que notre Mère la Sainte Église est maintenant établie solidement à l'autre bout de l'immense continent et qu'elle a, devant elle, des perspectives illimitées de progrès. C'est une *joie très pure, et donc très pénétrante ; et elle nous est rendue* aisée en Belgique parce que nous n'avons en Chine aucune influence nationale à soutenir, aucune puissance rivale à supplanter, pas même un protectorat à exercer.

Il est juste d'ajouter que, pour tous ceux qui ont pu causer familièrement avec les nouveaux évêques chinois, la parfaite dignité de leur attitude, leur bonté si douce et si prévenante, leur piété insigne, leur tendre dévotion à la Sainte Église et

(1) La Croix, Vendredi 17 Déc. 1926. Lettre d'Indo-Chine, par Pierre Ngay.

au Saint-Siège, et leur zèle apostolique à la fois si clairvoyant et si efficace, ont rehaussé encore dans les esprits l'estime de la fonction épiscopale. Ce qui nous a frappés surtout, c'est l'humilité affectueuse et la cordialité de ces pasteurs; c'est aussi le souci très élevé qui les hante de la « foi à propager activement » dans les territoires confiés à leurs soins. On nous a si souvent répété que l'orgueil des Asiatiques était incurable, et qu'ils portaient en eux des âmes ingrates!

Dans le fameux journal d'André Ly, prêtre chinois ordonné en 1725 et qui mourut en 1774, âgé de 82 ou 83 ans, nous lisons à ce sujet un épisode intéressant. Expulsés du Setchouen par la persécution, les missionnaires se trouvaient réunis à Macao, au moment où le Cardinal de Tournon y résidait également. André Ly, longtemps après, écrit à un jeune Chinois, découragé des obstacles que l'on dresse devant lui pendant ses années d'étude au séminaire et désireux de quitter la société des Missions Étrangères pour se faire dominicain. Ly raconte les difficultés qu'il a éprouvées lui-même et les expériences qu'il a faites à Macao, lors de l'expulsion du Setchouen. « Tu auras une idée des obstacles que le Légat et notre Père, M. de la Baluère, ont dû surmonter pour nous faire ordonner, si tu réfléchis à ce que je vais dire. Le Légat, par autorité apostolique, voulait ouvrir les ordres sacrés aux Chinois. Il avait remarqué qu'à cette époque nous (c'est-à-dire lui-même et un autre chinois nommé Tang) étions capables de lire et d'écrire en latin et même de le bredouiller un peu. Il convoqua donc tous les missionnaires qui se trouvaient à Macao, de tous les pays et de toutes les congrégations religieuses, il leur fit part de son projet de nous conférer les ordres mineurs, et leur demanda leur avis. Tous, d'une seule voix, d'un seul mouvement, immédiatement s'y opposèrent. Et tous encore donnèrent comme motif de leur opposition que « les Chinois sont orgueilleux, inconstants, ingrats et par conséquent indignes des ordres

sacrés ». M. de la Baluère plaida seul la cause des Chinois devant le Légat. En Europe, dit-il, on trouve beaucoup de gens atteints de vices semblables, et personne ne s'avisera cependant de les attribuer à tous les Européens. Pendant deux cents ans la Gaule n'a pas eu de clercs indigènes, parce que les Romains savaient le caractère gaulois adonné au jeu, à la débauche et à la chasse ; et malgré tout, depuis mille ans, toute l'Église de France a ses ministres à elle et n'a plus besoin d'aucun étranger. Ces raisons et d'autres très solides ébranlèrent le Légat, et en dépit de l'opposition de tous les missionnaires présents, il nous donna très volontiers la tonsure, en 1709 ».

André Ly conclut prudemment : « Voilà quelle fut l'origine du sacerdoce chinois. Quand tu auras lu tout ceci attentivement, je te laisse le soin d'en tirer les leçons qu'il faut (1) ».

On peut discuter les détails historiques que M. de la Baluère apporte au sujet de l'évangélisation des Gaules, et chicaner, avec raison, sur les dates ; mais le fait demeure incontestable. L'opposition à tout sacerdoce chinois était irréductible en 1709 à Macao ; comme elle l'avait été cent ans plus tôt, comme elle l'était lorsque le P. Philippe Couplet, S. I., revenu en 1680 pour plaider en Europe la cause de la Chine, estimait que ces opposants « ne méritaient pas même une réponse » tant leurs préjugés étaient odieux. « Nec responso quidem dignos arbitror » (2).

Qu'on veuille bien remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une question d'opportunité. Les adversaires du clergé chinois ne disaient pas qu'il n'était pas encore assez instruit, ni qu'il manquerait d'autorité sur ses compatriotes, ni que les longues

(1) *Journal d'André Ly, prêtre chinois, missionnaire et notaire apostolique*, 1746-1763. Texte latin. Introduction par André Launay, de la Société des Missions étrangères. Paris, Picard, 1906, p. 221. — (2) *Acta Sanctorum*. Propylaeum Maii. Paralipomena, p. 128.

études cléricales ne s'accommodaient pas des faibles santés asiatiques... C'est plus tard, au XIXe et au XXe siècle, qu'on inventera ces nouveaux motifs. Brutalement, sans réticence, le préjugé anti-chinois s'exprime dans l'avis des gens de Macao. C'est, en tant que Chinois et en raison des vices de sa race, que l'indigène est écarté. On ne le juge pas même digne de la tonsure. La Chine ne produit personne qui soit capable de faire un bon prêtre : *ad munus sacerdotale non satis idoneos homines gignit*. Le P. Couplet s'indigne de ce préjugé offensant et si peu chrétien. Est-ce que vraiment, demande-t-il, l'Église a appliqué ces règles sévères aux Maronites, aux Coptes, aux Slavons, aux Arméniens, aux Syriens, tous beaucoup moins civilisés que les Chinois (1)? Est-ce que parmi les Crétois, qu'il déclarait « toujours menteurs, mauvaises bêtes, et ventres paresseux », saint Paul n'a pas trouvé des sujets dignes du sacerdoce et de l'épiscopat? Ce mépris pour la Chine, les missionnaires qui la connaissent, ne le partagent pas. Ils estiment grandement la nation chinoise, si cultivée, mais il leur faut d'abord en avoir étudié la langue et les mœurs (2).

Nous n'examinons pas, pour l'instant, si ce préjugé anti-chinois était coupable ou non. C'est une question de morale qui deviendrait bien vite odieuse et que trop souvent on substitue à la question purement missiologique. Il ne s'agit pas de savoir s'il y a eu un « péché des missionnaires ». Quel est l'impertinent qui s'avisera d'accuser la conscience de ses frères? Mais on a le droit de constater, sans ternir aucune réputation de vertu, qu'il y a eu, de la part de nombreux Européens travaillant à la conversion de l'Orient, une redoutable erreur d'appréciation sur les qualités du peuple qu'ils évangélisaient. De très bonne foi, ils l'ont cru méprisable, et

(1) *Acta Sanctorum*, *Loc. cit.* — (2) *Ibid.* « Aliter profecto de Sinis iudicant, qui cum gente cultissima usum aliquem habuerunt, linguae morumque notitiam vel modicam adepti ».

ils l'ont méprisé. Dès lors il était évident que l'idée d'un clergé indigène, et surtout d'un épiscopat indigène, ne pouvait leur paraître que bizarre et néfaste, et qu'ils en reculaient d'instinct la réalisation dans des lointains apocalyptiques.

Les traces de ce mépris sont indéniables. Une théologie un peu trop courte ou nettement erronée imposait parfois au missionnaire, comme une conclusion pieuse, la condamnation globale et absolue de toute la morale des païens. L'idolâtrie était considérée surtout comme un châtiment divin, comme une marque de réprobation, comme un crime qui, à lui seul, privait l'homme de tout droit à la liberté et justifiait la mise en esclavage de peuples entiers. Sans doute les Portugais ne purent tenter la conquête militaire de la Chine, comme les Espagnols l'avaient réussie en Amérique, mais les doctrines étaient les mêmes, et chacun sait que pour trouver une base juridique et morale à l'asservissement des Indiens, les adversaires de Las Casas, et Sepulvéda à leur tête, invoquaient tranquillement l'idolâtrie des indigènes (1). Au XVIIIe siècle la théologie janséniste maintenait encore en Europe un bon nombre de positions. Les thèses sur « les infidèles dont tous les actes sont des péchés », et les interprétations outrancières des formules augustiniennes sur « les vertus des philosophes qui sont toutes des vices », sur la « foi qui est le premier acte vertueux », sur l'impossibilité de faire une œuvre de bien sans la charité, sur les deux amours, mauvais ou surnaturel, auxquels on obéit nécessairement; toute cette doctrine, qui ne laissait aucune place à l'honnêteté païenne, devait vicier et viciait effectivement l'optique de certains missionnaires.

Enfin le mépris étant presque toujours contagieux, il arrivait que, par crainte d'être eux-mêmes disgraciés, les religieux européens fermaient leurs rangs à ces indigènes que la

(1) *Ioannis Genesii Sepulvedae opera omnia.* Coloniae, 1602. Apologia pro libro de iustis belli causis, p. 428.

population civile blanche exécrait. Le 15 Décembre 1675, un Théatin, le P. Gallo écrivait aux Supérieurs de Rome « qu'il lui était impossible de recevoir à l'habit de l'Ordre aucun indigène, même brahme. Ils sont ignorants et orgueilleux et ne savent pas le latin; mais de plus les Portugais les haïssent au suprême degré, ils ne leur permettent jamais de s'asseoir en leur présence, même quand ces indigènes sont prêtres. Dès lors quelle honte serait-ce pour notre Institut si un Théatin n'était pas jugé digne de s'asseoir, mais devait rester debout, devant un simple laïc, bien assis! » (1) Sans doute il s'agit ici d'un Hindou, mais de Goa à Macao les Européens restaient les mêmes et les préjugés voyageaient avec les flottes.

Au XIXe siècle cette malheureuse optique s'était-elle modifiée? Hélas! il faut bien dire que non. Ici encore la théologie des écoles d'Europe est au moins aussi responsable du mal que l'orgueil colonial et le nationalisme militaire.

Le fidéisme, le traditionalisme lui-même, avaient inculqué à de nombreux esprits catholiques qu'en dehors de la foi la raison ne pouvait rien. Ni théodicée, ni morale sans révélation. Pour mieux humilier cette « raison orgueilleuse » on la déclarait incapable par elle-même de concevoir une règle des mœurs ou de connaître Dieu. Dès lors il fallait ne voir chez les païens qu'aberration, orgueil, folie et méchanceté, quitte à déclarer que tous ces vices disparaissaient, ou à peu près, chez les néophytes. Qu'on ne crie pas à l'exagération. Voici les extraits de lettres écrites aux Conseils centraux de la Propagation de la Foi par les missionnaires vers 1860!

« L'immoralité des Chinois, à toutes les époques, prouve, aussi clair que le jour, que la raison sans la révélation, la civilisation sans la foi, ne peuvent rien contre les égarements de l'esprit et la corruption du cœur.... Les pagodes sont des

(1) *Istoria delle missioni dei chierici regolari Teatini...* del P. D. Bartolomeo Ferro, t. 2. Roma, 1705, p. 340.

écoles de vice, comme les dieux qu'on y adore ont été des maîtres d'iniquité. Fo est mort misérable, et rongé par un ulcère, après avoir abandonné sa mère âgée, sa femme, son fils et dissipé son patrimoine en menant une vie vagabonde. Kouanyn a été brûlée vive par son père, dans le temple de Pé-tsio-se avec 500 bonzes, complices de ses désordres..... Qu'attendre d'un peuple adorateur de semblables divinités? Qu'est-ce que la Chine sinon une immense caverne de voleurs, un vaste foyer de désordres, surtout depuis l'introduction de l'opium..... La Chine paraît belle de loin, mais comme elle est repoussante de près! Les Chinois sont bien changés, si toutefois ils ont été meilleurs. Les vices et les désordres qui ont précédé les nouvelles dynasties... les cruautés et les massacres qui les ont inaugurées, prouvent qu'il y a toujours eu parmi cette nation païenne, de grandes iniquités souvent punies par de grandes calamités. Peut-on en effet attendre autre chose d'un peuple qui a constamment méconnu le vrai Dieu..... Les Chinois sont arrivés aux dernières limites de ce que peut un cœur qui cherche à satisfaire tous ses mauvais penchants... Avec tous leurs vices les Chinois sont souverainement orgueilleux... Mais, il faut reconnaître qu'autant les idolâtres sont méchants et dépravés, autant nos chrétiens sont bons; tant l'Évangile a de puissance pour changer le cœur de l'homme, quelque corrompu qu'il soit.... etc... etc... » (1).

Dans cette diatribe injurieuse on pourrait relever les grosses erreurs d'interprétation sur l'histoire du bouddhisme, et les énormités prêtées à la légende de Kouanyn; mais ce qui nous intéresse ici, c'est la mentalité, l'optique spéciale du missionnaire. Personne ne met en doute la sincérité de son zèle. Toutefois on peut trouver qu'il y a quelque chose de miraculeux dans le fait qu'un pareil préjugé anti-chinois

(1) Cité dans le *Dictionnaire des Missions catholiques*, de Migne, 1864, vol. 2, col. 379-382.

n'ait pas empêché tout net le progrès catholique en Extrême-Orient. Il est bien clair qu'avec une idée aussi méprisante du peuple chinois pris en bloc, toutes les méthodes d'apostolat devaient être paralysées. Et si nous avons choisi les extraits ci-dessus qu'on veuille bien croire que ce n'est pas en raison de leur violence exceptionnelle. C'était sur ce ton — admis par les lecteurs d'Europe — que s'exprimaient dans les *Annales de la Propagation de la Foi* un bon nombre d'excellents apôtres. On pourrait composer un florilège étonnant, rien qu'en cueillant de ci de là leurs appréciations.

Il faut ajouter que, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, l'expansion coloniale européenne prend une forme de plus en plus agressive et qu'avant le réveil du Japon il est de mode de parler, dans la presse de chez nous, de la décadence asiatique, de la corruption chinoise, de l'abâtardissement des jaunes et de leur incurable orgueil.

Le fameux régime des traités accentue encore à l'égard de la Chine l'arrogance européenne. De bons juges ont estimé que ces traités, avec leurs clauses en faveur des missions, avaient été un obstacle plus qu'un avantage dans l'œuvre de la conversion. « Même pour la sécurité des missionnaires on n'a rien gagné au régime des traités (1) ». Nous n'avons pas à trancher ce débat, mais l'auteur que nous citons semble bien dans le vrai lorsqu'il ajoute : « Ce que la Chine repousse dans le christianisme, c'est l'envahissement de l'Europe... Le jour où la Chine intelligente sera persuadée qu'on peut être à la fois Chinois et chrétien ; le jour surtout où elle verra à la tête de l'Église, en Chine, un clergé indigène, le christianisme obtiendra droit de cité dans ce

(1) LOUVET, *Les Missions catholiques au XIXe siècle*. Desclée, p. 216. Et l'auteur montre que pendant 40 ans, avant les fameux traités, il n'y eut que trois missionnaires mis à mort ; tandis que, depuis 1844 et 1860, il y en eut plus de vingt... Et ceci s'écrivait avant l'épisode des Boxeurs.

grand empire de 400 millions d'âmes, dont la conversion entraînerait celle de l'Extrême-Orient » (1).

Le dogme de la supériorité européenne, l'excellence absolue de la « culture gréco-latine », autant de causes involontaires d'aveuglement! Comme nous ignorons presque tout de l'Asie, comme sa philosophie, son art, son histoire, sa littérature sont absentes de tous nos programmes scolaires, l'Européen, reprenant pour son compte l'erreur des vieux lettrés chinois, avait fini par se persuader que tout ce qui n'était pas de chez lui était nécessairement de qualité inférieure. Avec une entière bonne foi, dans la première décade du XXe siècle, on expliquait le faible rendement de l'apostolat en Asie par les tares essentielles de l'esprit, du caractère, de la culture asiatique. Quand l'Hindou fait de la philosophie, on l'appelle subtilité, argutie, panthéisme et contradiction et on déclare qu'il est réfractaire à la logique grecque et impénétrable à la clarté latine. Quand le Chinois ne fait pas de philosophie, on dit qu'il a l'esprit superficiel et la pensée matérialiste et qu'il ne comprendra jamais, comme il faut, la théologie! Et pourtant nous savons aujourd'hui quel prodigieux trésor de réflexion et de finesse renferme la philosophie de l'Inde et de la Chine. Ceux qui ne peuvent consulter les ouvrages de première main n'ont qu'à lire *l'Indian Philosophy* de Kadhakrishna; la *Prebuddhistic Philosophy*, de Barua; *l'History of Indian Philosophy* de Das Gupta, pour ne citer que trois auteurs hindous, ayant écrit dans ces dernières années sur la philosophie de leur pays, ou encore le livre d'Herbert Giles, *Chuang Tzu, mystic, moralist and social reformer*, dont la seconde édition vient de paraître et qui peut ouvrir une lucarne sur les richesses de la pensée chinoise.

Les anciens missionnaires connaissaient cette richesse et

(1) *Ibid.*, p. 215.

l'avaient appréciée. Le P. Trigault, après Ricci; le P. de Magaillans, le P. Couplet, et même au milieu du XVIIIe siècle le P. Amiot et les autres jésuites de Pékin ont écrit, sur la Chine, des pages qui nous consolent de bien des injures déversées depuis lors sur ce grand peuple.

Le P. Trigault voulait faire voir par des études sur les philosophes chinois « combien les esprits de ces peuples sont capables de recevoir la foi chrétienne, vu qu'ils ont si pertinemment disputé des bonnes mœurs » (1).

Le P. Gabriel de Magaillans les trouvait « consommés dans la philosophie morale » (2) et ajoutait : « Ils ont l'esprit si vif et si bien tourné qu'ils entendent aisément, dans les livres que nos Pères ont composés, les plus subtiles et les plus difficiles questions de Mathématique, de Philosophie et de Théologie. On aura peut-être peine à le croire; mais je puis assurer qu'il n'y a rien de plus certain, puisque j'ai connu quelques lettrés chrétiens, et même des Gentils qui entendaient d'eux-mêmes, comme on le voyait par leurs discours, les questions de Dieu et de la Trinité, qu'ils avaient lues dans la première partie de saint Thomas, traduite par le P. Buglio... Ils ont tant de facilité à composer qu'il y a peu de licenciés et de docteurs qui ne publient du moins un ou deux ouvrages. » Les grands « *Mémoires des Chinois* » publiés en 16 volumes par les Jésuites de Pékin au XVIIIe siècle sont un monument d'érudition, et un témoignage de sympathie profonde et d'admiration pour la Chine.

Il reste cependant que malgré toute l'admiration des anciens missionnaires et à cause de la suspicion méprisante dans laquelle versaient beaucoup de missionnaires du siècle dernier, la cause de l'épiscopat chinois n'avait guère avancé, car on peut à peine parler d'un épiscopat chinois au

(1) *Histoire de l expédition chrétienne au royaume de la Chine.* Lille, 1617. Préface au lecteur. In fine. — (2) *Nouvelle Relation de la Chine.* Paris, 1688, ch. 5, p. 108-109.

sujet de la consécration tardive et des difficultés de tout genre de l'excellent vieillard qu'était Gregorio Lopez (mort en 1697).

Aujourd'hui le Saint-Siège, par un acte d'admirable énergie, a d'un seul coup suscité l'épiscopat chinois en Chine. On a écrit que cette fois le Souverain Pontife voulait « faire l'expérience en grand ». Il nous semble que cette phrase est malheureuse et trahit une conception erronée du rôle de la Papauté dans le gouvernement spirituel de l'Église et de l'appui que tous les catholiques doivent prêter aux actes solennels de l'autorité suprême. Le Saint-Esprit ne fait pas des « expériences », pas même « en grand ». Il ne doit pas sonder le gué ni reconnaître les positions, ni tâter le terrain, ni s'assurer des lignes de retraite. Et le successeur de saint Pierre a en main cette clef qui ouvre et qui ferme souverainement. *Claudis et nemo aperit; aperis et nemo claudit.* Ce n'est pas d'une expérience qu'il s'agit et nous n'avons plus le droit d'attendre passivement le résultat. Après l'Encyclique *Rerum Ecclesiae* avec ses considérants doctrinaux, il est clair que la création des évêques chinois n'est pas une simple mesure d'administration ecclésiastique. C'est une époque de l'histoire de Chine qui se clôt; c'est l'Église d'Extrême-Orient parvenue à sa majorité et notre devoir, à nous catholiques, où que nous soyons, c'est de conformer en tout notre attitude intérieure et extérieure à cette situation nouvelle. Il faut donc d'abord se réjouir grandement; il faut croire et dire que les difficultés d'exécution seront vaincues; il ne faut pas insister complaisamment sur ces difficultés ni prêcher, avec le vocabulaire de la prudence et de la sagesse, la politique d'atermoiement ou de ralentissement que le pape a nettement condamnée. Il faut surtout faire un crédit illimité à la grâce divine, qui a travaillé et qui travaille encore le peuple chinois, et espérer de tout cœur que l'Église de Chine sera plus belle, plus grande, plus dévouée, plus aimante que

notre Église d'Europe. Les réserves hautaines, les silences sceptiques, les points d'interrogation et les prophéties pessimistes sont des formes subtiles ou grossières de désobéissance intérieure.

Il est remarquable que, depuis environ vingt ans, le Saint-Siège ait pris un certain nombre de décisions très hardies, qui, chaque fois, ont paru téméraires et maladroites à une foule de catholiques « prudents ». Nous nous souvenons encore de l'émoi de bons théologiens quand Pie X imposa la communion précoce et recommanda la communion quotidienne. On parlait aussi alors d'une « expérience en grand ». Aujourd'hui il est évident que cette « expérience » n'était autre que le gouvernement du Saint-Esprit, et les effets merveilleux de cette réforme subite ont déjà renouvelé la sève spirituelle de toute une génération.

La condamnation du modernisme ne créait rien sans doute, mais elle faisait éviter à la théologie catholique le terrible désastre, où le protestantisme achève de périr.

Quand Benoît XV exhorta les anciens belligérants à « se réconcilier », la masse des catholiques fit la sourde oreille. Qui donc aujourd'hui oserait dire que ce n'était pas le vrai chemin de la victoire que le Pontife nous montrait! On le laissa se « compromettre tout seul ».

Dans le domaine de la Propagation de la Foi et de l'extension de l'Église, les deux encycliques : *Maximum Illud* de Benoît XV, et *Rerum Ecclesiae* de Pie XI marquent des décisions aussi hardies. C'est bien la fin de l'européanisme missionnaire qu'elles décrètent, mais c'est surtout le catholicisme universel qu'elles inaugurent. Avec l'épiscopat chinois, nous aurons bientôt l'épiscopat hindou. En Indo-Chine on commence à espérer un épiscopat annamite. « On ne saurait cacher non plus que la nomination d'évêques annamites est fortement désirée par la population et que la presse annamite, même païenne, fera le meilleur accueil au

premier évêque annamite. (1) » Non, non, ne cachons pas ces choses; disons-les bien haut et bien fort, pour que les volontés du Saint Père trouvent devant elles un terrain préparé. Il y a toujours assez de préjugés et d'obstacles sur les routes du progrès spirituel. Supprimer la suffisance européenne et la remplacer par la charité catholique, c'est faire œuvre d'obéissance.

Quand on relit les délibérations du Congrès Pananglican de Juin 1908, on voit que la question de l'épiscopat indigène a été assez longuement débattue (2). Depuis l'essai peu brillant tenté en Nigérie avec le bishop Crowther, l'Église d'Angleterre était devenue prudente. De plus il semblait difficile à une église dont les sièges épiscopaux missionnaires sont presque partout dans de grandes villes, de placer sous la juridiction d'un natif les Anglais habitant ces centres. Avec la « scissiparité » qui afflige toutes les confessions protestantes, on pouvait prévoir que la création d'un « bishop » indigène amènerait la séparation des deux communautés : native et européenne. D'autre part on ne pouvait pas perpétuer le rôle subalterne du personnel indigène, surtout dans des pays comme le Japon, où pratiquement ces derniers avaient en main toute l'administration ecclésiastique. On préconisa la création d'évêques indigènes auxiliaires; le bishop européen se trouvant ainsi pourvu d'une sorte de coadjuteur. La situation était boiteuse. Elle ne résista pas à l'épreuve. Aujourd'hui en Chine, aux Indes, au Japon, et déjà en Nigérie le long de la côte d'Afrique, l'Église anglicane ne peut plus tenir devant la poussée des revendications d'autonomie spirituelle. Un à un elle perdra infailliblement tous les diocèses qu'elle passera aux indigènes, ceux-ci ne désirant nullement se préoccuper de soumission à Cantorbéry

(1) La Croix, *loc. cit.*, 17 Déc. 1926. — (2) *Pan-anglican Congress. Official Report*, vol. VII, p. 162-178.

et Cantorbéry déclarant qu'il n'a aucune autorité sur eux. L'épiscopat indigène, c'est, pour l'église protestante, l'émiettement et la dispersion. On aurait tort de parler de schisme. Il ne peut pas y avoir de vrai schisme protestant, puisque rien ne doit tenir ensemble.

Chez nous, au contraire, et plus que jamais, c'est le Saint-Siège qui est non seulement le centre, mais la fonction de l'unité suprême de l'Église, et, en manifestant au monde entier la splendeur de l'épiscopat catholique, en lui montrant ce qu'est l'universalisme chrétien et l'ampleur de l'Église, le Saint Père a fait voir aux plus aveugles que l'autorité du pape était la garantie divine de la légitime liberté du bercail. Sans le Pape et son initiative péremptoire, la Chine attendrait longtemps encore ses évêques, et les Chinois le savent bien, eux que nous avons vus pleurer d'attendrissement respectueux, rien qu'en prononçant le nom du Père commun des fidèles.

Pierre CHARLES, S. I.